

PARCOURS **D'ÉTUDES**  
2019-2020  
FLÛTE PICCOLO

CATÉGORIE  
Discipline complémentaire optionnelle

NIVEAU  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles supérieurs

PROFESSEUR  
**Pierre DUMAIL**  
Horaires : jeudi : 9h00-13h00, salle 219  
vendredi : 9h00-18h00, salle 219

(**ACCOMPAGNATRICE**)  
(Yoko KOJIRI)

DURÉE DES ÉTUDES  
2 ans, à raison d'un cours hebdomadaire d'une demi-heure.

OBJECTIFS ET CONTENU  
Favoriser l'insertion professionnelle du flûtiste dans les orchestres symphoniques grâce à la maîtrise du piccolo.  
Pratique de l'instrument.  
Travail des traits d'orchestre.  
Préparation en vue des concours professionnels.

1 / 1

**MODALITÉ D'ENTRÉE**

Cette option est accessible aux élèves des classes de flûte, à partir de la deuxième année de 1<sup>er</sup> cycle supérieur.

EXAMEN DE CONTROLE

En fin de première année :

- 1) un programme comportant une ou plusieurs œuvres imposées ; affichage deux mois avant l'examen ;
- 2) des traits d'orchestre imposés ; affichage un mois avant l'examen.

La durée de l'examen sera de 20 minutes maximum.

EXAMEN FINAL

- 1) un programme comportant une ou plusieurs œuvres imposées ; affichage deux mois avant l'examen ;
- 2) des traits d'orchestre imposés ; affichage un mois avant l'examen.

La durée de l'examen sera de 20 minutes maximum.

RÉCOMPENSES

Examen de contrôle de 1<sup>ère</sup> année : mention Très Bien, Bien ou Assez-Bien.  
Examen final : Certificat mention Très Bien, Bien ou Assez-Bien.